

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/05/2016

Réception par le Prefet : 18/05/2016

Publication : 20/05/2016



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil départemental Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2016-5-6-6

Séance du vendredi 13 mai 2016

### **SOUTIEN AUX ACTIONS MENÉES PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE ALSACE CONVENTION ANNUELLE 2016 C841**

**Présidence de :** M. Eric STRAUMANN

**PRESENTS :**

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, MM. SCHELLENBERGER, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. HABIG donne procuration à Mme MULLER  
Mme RAPP donne procuration à M. COUCHOT  
M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION

**ABSENTE :** Mme KLINKERT

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CG-2016-2-6-1 du 18 mars 2016 relative à la Politique de l'environnement et du cadre de vie,
- VU la convention cadre relative à l'appui financier pour la réalisation d'actions mises en œuvre par la Chambre d'Agriculture entre le Département du Haut-Rhin et la Chambre d'agriculture de région Alsace signée le 16 juillet 2014,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue un crédit maximum de 460 000 € à la Chambre d'agriculture d'Alsace (CAA) pour les actions conventionnées au titre de 2016, dont 5 000 € qui seront versés par la CAA à l'association Colmar Holstein 2016 pour l'organisation de la manifestation « Confrontation européenne Holstein,
- approuve la convention 2016 avec la Chambre d'agriculture d'Alsace jointe en annexe à la présente délibération,
- autorise le Président du Conseil départemental à la signer.

Les crédits nécessaires seront prélevés sur le Programme C841 au Chapitre 65 Fonction 928 Nature 65738.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', written over a horizontal line.

Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité